

COMMERCE...

Label "entreprise du patrimoine vivant"

Depuis le 12 septembre 2011, les entreprises du secteur alimentaire sont éligibles au label "entreprise du patrimoine vivant". Elles peuvent donc prétendre aux avantages fiscaux attachés à ce label, à savoir le crédit d'impôt "métiers d'art" et la majoration du crédit d'impôt apprentissage. Le label "entreprise du patrimoine vivant" ou EPV est destiné aux entreprises qui "détiennent un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire.

Document unique d'évaluation des risques

C'est à l'employeur lui-même qu'incombe la réalisation de ce document. Il peut confier cette mission à un salarié et/ou choisir de s'adjoindre des collaborateurs ou un organisme extérieur. À cette fin, il peut également consulter le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, les délégués du personnel, les salariés, le médecin traitant du travail et l'inspection du travail. Quoi qu'il en soit, sa responsabilité demeurera entière. Le défaut de transcription ou de mise à jour des résultats de l'évaluation des risques est puni d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe, soit 1500 € au plus, montant porté en cas de récidive à 3000 € pour les personnes physiques et 15000 € pour les personnes morales (article R. 4741-1 du Code du travail et articles 132-11 et 132-15 du Code pénal).

ARTISANAT

Vous avez bac+2 et le goût d'entreprendre ?

L'université Montpellier I (espace Richter) met en place la formation "Licence professionnelle managa-

Lignes routières

Un service de car doté d'un haut niveau de confort

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Région a repris l'ensemble de l'organisation des dessertes routières; elle a confié la gestion et l'exploitation de ces lignes aux sociétés Troucelier de Marvejols et Hugon de Mende

Ces entreprises assurent quotidiennement cinq lignes régulières qui desservent cinq départements (la Lozère, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme).

Il s'agit de Mende / Clermont-Ferrand, Saint-Chély / Mende / La Bastide, Saint-Chély / Millau, Mende / Le Puy, Mende / Langogne / La Bastide.

50 000 voyageurs sont transportés chaque année et 15 personnes œuvrent au quotidien pour maintenir un service de qualité.

Des investissements ont été réalisés pour acquérir six autocars neufs grand tourisme de la dernière génération; ils sont équipés d'éthylotests, de systèmes de géolocalisation, de toilettes et ils sont accessibles aux handicapés. 800 000 kilomètres sont effectués annuellement avec un service opérationnel 365 jours par an.

Il y a neufs services distincts pour la ligne Mende / Clermont-Ferrand (du lundi au dimanche), six services pour la ligne Saint-Chély / Mende / La Bastide (du lundi au dimanche), six services pour la ligne Saint-Chély / Millau (du lundi au dimanche).

« Un tel dispositif a permis la création de cinq emplois et le cahier des charges de la Région a été scrupuleusement respecté », souligne M. Lavaure de la société Hugon.

INFORMER LES USAGERS

« Un site "Autocars Lozère" a été créé sur internet, il permet aux usagers d'obtenir des informations en temps réel », explique Réjane Troucelier qui souhaite accroître l'attractivité de ces lignes routières.

Par la suite, il est prévu sur un même site de disposer de toutes les informations concernant la desserte routière de la Lozère et des environs.

Jean-Marc Gilly



Présentation du nouveau matériel de transport aux élus et à la presse

ACCÈS DES CARS AUX HANDICAPÉS

Jean-Michel Guy
satisfait du dispositif

« La nouvelle génération de bus nous apporte un véritable confort de déplacement. Le système mis en place est stable, on se sent en sécurité. Je viens de l'essayer; ça monte bien et ça descend bien; il n'y a pas de secousse. C'est bien que des entreprises lozériennes équipent leurs cars avec un tel dispositif. Il n'y a pas de raison que les personnes handicapées ne puissent pas se déplacer. L'accès aux transports en commun est moins onéreux que de recourir à des transports individuels; n'oublions pas que des personnes handicapées ont des ressources largement inférieures au seuil de pauvreté. Le département de la Lozère a une topographie particulière et la mise en accessibilité de certains établissements est très compliquée mais on peut trouver des solutions alternatives. Il faut qu'avant le 1^{er} janvier 2015, tous les établissements accueillant du public soient accessibles aux personnes handicapées. Des choses se font, mais il faut arriver à convaincre les différents intervenants » explique Jean-Michel Guy, au nom de l'Association des paralyés de France.



...INDUSTRIE

Réponse aux appels d'offres: formation

La CCI organise, les 3 et 4 octobre, une session de formation à: "La réponse aux appels d'offres". Renseignements et inscription au 04 66 49 00 33.

Greenfrance à Clermont-Ferrand

Greenfrance, c'est les 24 et 25 septembre à Clermont-Ferrand (Polydôme) en Auvergne. Un événement majeur sur le thème du tourisme durable spécialisé nature en Massif-Central. Greenfrance rassemblera pendant deux jours les acteurs du tourisme de toutes les régions du Massif-Central autour de plusieurs événements: salon pro - conférences - workshop - forum métiers formations. Inscrivez-vous vite avant le 15 septembre sur: www.greenfrance.org. L'accès à Greenfrance est gratuit pour tous les visiteurs.

Lancement de Smartec

Les CCI du Languedoc-Roussillon et Transfert LR lancent, avec le soutien de l'Europe et de la Région Languedoc-Roussillon, l'action collective "Smartec" - Marketing stratégique - Action commerciale - Intelligence économique. Cette action vise à accompagner 15 entreprises du Languedoc-Roussillon engagées dans une démarche d'innovation et souhaitant rapidement commercialiser un nouveau produit ou service. Les 15 entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement expert durant dix mois, leur donnant les clés pour réussir la commercialisation de leurs innovations: marketing stratégique, action commerciale et intelligence économique. Le coût par entreprise (après le financement d'une partie de l'opération par l'Europe et la Région Languedoc-Roussillon) est de 2650 €. La date limite de dépôt des candidatures est le vendredi 30 novembre.